

# DURCI'FIXE

## AQUA

**DESCRIPTION :** **DURCI'FIXE AQUA** est un fixateur régulateur prêt à l'emploi en phase aqueuse, spécialement formulé pour durcir et diminuer la porosité des fonds absorbants ou farinants de type plâtre neuf, enduit à l'eau, badigeon béton...

**DURCI'FIXE AQUA** favorise l'accrochage des tapisseries, enduits et peintures tout en diminuant les risques de mauvaise adhérence ou de décollement des revêtements de finition.

**PROPRIÉTÉS :** **DURCI'FIXE AQUA** permet au fond d'être tapissé, enduit ou peint.

**MODE D'EMPLOI :**

- Précaution : Laisser sécher les plâtres, béton et enduits avant utilisation.
- Mise en œuvre : **DURCI'FIXE AQUA** s'applique au rouleau, à la brosse ou à l'aide d'un pulvérisateur adapté, sur des surfaces sèches, en une seule couche, jusqu'à saturation.

**SÉCHAGE :**  
4 H en moyenne

**DILUANT :**  
EAU

**TEMPÉRATURE  
D'APPLICATION :**  
Entre 5°C et 25°C

**RENDEMENT :**  
4 – 10 m<sup>2</sup> / Litre  
Par couche

**CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :** Densité : 1  
Aspect : liquide  
Couleur : Opalescent  
Odeur : Légère

**HYGIENE ET SECURITE :** Lire attentivement l'étiquette et consulter la fiche de données de sécurité  
Valeur limite UE pour ce produit cat. G/a : 30g/L de C.O.V. (2010).  
Contient au maximum 5 g / Litre de C.O.V.  
*Consulter la fiche de données de sécurité.*

**CONDITIONNEMENT :** 5 L

**STOCKAGE :** Il est recommandé de stocker **DURCI'FIXE AQUA** à l'abri du gel et de la chaleur dans un endroit tempéré. Bien refermé l'emballage après application.

**STOCKAGE ET TRAITEMENT  
DES DÉCHETS :** Conserver à l'abri du gel. Bien refermer les emballages entamés.  
Le produit inutilisé nécessite un traitement spécialisé en vue d'une élimination sans danger pour l'environnement, il ne doit donc pas être jeté avec les ordures ménagères et il convient de se renseigner auprès des autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte.  
Ne pas jeter les résidus à l'égout.



Les indications figurant sur la présente fiche technique sont le résultat d'essais menés avec le plus grand souci d'objectivité.  
Il ne peut cependant en découler de garantie implicite ou formelle. Il est en outre indispensable de procéder à des essais préalables.  
**Version 2 du 25/08/2016**